



COMMUNIQUÉ DU  
MARDI 04 SEPTEMBRE 2018

**M. NICOLAS HULOT, MERCI À VOUS !**

Le 28 août 2018, Nicolas Hulot, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire du gouvernement de M. Edouard Philippe a démissionné. Il a estimé que son engagement n'était plus compatible avec les contraintes permanentes imposées par divers lobbies, crispés sur le monde d'hier et un modèle de développement économique suranné.

Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages espère que le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire va poursuivre son travail avec la même éthique pour libérer les énergies citoyennes, au service de politiques publiques écologiques innovantes afin, comme l'a souhaité le Président de la République, de « Make Our Planet Great Again »

Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages tient à saluer l'action de M. Nicolas Hulot durant les 15 mois passés à la tête d'un ministère qui n'a jamais oublié que faire face à la crise écologique ne peut se faire qu'en lien étroit avec toutes les communautés d'acteurs, avec les habitants, avec les divers usagers de la nature, avec toutes les parties prenantes, entre autres les ONG de conservation, trop souvent négligées dans la construction de la décision publique.

« Le bilan global est certes insuffisant. Mais il honore le ministre et son équipe, en particulier pour ce qui touche à la biodiversité. L'effort pour expliquer la complexité de la transformation, la pédagogie constante pour montrer que le changement ne descendra pas du ciel, mais sera le fruit de l'engagement de chacun, où qu'il soit, a été remarquable. Pour ce qui touche aux rivières, l'ambition de restauration et de protection a été politiquement réaffirmée, avec la reprise des effacements des grands barrages sur la Sélune, un suivi actif de la transformation du barrage EDF de Poutès, sur le Haut Allier, une vigilance renforcée vis-à-vis d'un développement inconséquent de la petite hydroélectricité, un appui régulier à l'action en faveur des ultimes Rivières Sauvages de notre pays » explique Martin Arnould, Président du Fonds pour la conservation des rivières sauvages

Le Fonds pour la Conservation des Rivières s'attache à construire une appropriation partagée de la conservation de nos derniers cours d'eau à forte naturalité, permettant à chacun de reconnaître que la préservation exigeante de leur biodiversité est créateur de sens, de liens et de richesses.

## Contacts

Martin Arnould, Président | 06 22 93 63 07  
Denis Caudron, Coordinateur national | 06 85 31 40 06

## Relations-Médias

Marie Pierre Medouga  
Service presse national du Réseau Rivières Sauvages  
06 22 78 71 38 - [agencerp@orange.fr](mailto:agencerp@orange.fr) - [www.mp-c.eu](http://www.mp-c.eu) - @mapyntonga

